



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE  
15 MARS 2021**

Assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 15 mars 2021 à 09 h 00 exceptionnellement à huis clos et par appel conférence en raison de la pandémie du COVID-19 et tel que permis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle ont assisté :

M. Stéphane Handfield, 1<sup>er</sup> vice-président  
Mme Nathalie Bellavance, 2<sup>ième</sup> vice-présidente  
Mme Nathalie Ricard, membre  
Mme Brigitte Villeneuve, membre  
M. Bertrand Lefebvre, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Mme Valérie Foucault, coordonnatrice administrative  
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies

**RÉSOLUTION NO : A22-03-2021  
(Ouverture de l'assemblée)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Brigitte Villeneuve  
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

**QUE** la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : A23-03-2021  
(Adoption de l'ordre du jour)**

---

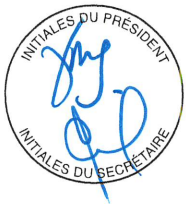
IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance  
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Autorisation de signature de l'Entente de financement entre le Ministère de la Sécurité publique (MSP), la RAIM et les villes de Terrebonne et Mascouche – Mise en œuvre de mesures de gestion des risques liés aux inondations;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

### RÉSOLUTION NO : A24-03-2021

(Autorisation de signature de l'Entente de financement entre le Ministère de la Sécurité publique (MSP), la RAIM et les villes de Terrebonne et Mascouche – Mise en œuvre de mesures de gestion des risques liés aux inondations)

**ATTENDU QUE** la Ville de Terrebonne a transmis au Ministère de la Sécurité publique (MSP) une demande pour bénéficier du soutien financier et technique offert par le *Cadre pour la prévention de sinistres* (CPS) relativement à des problématiques d'inondations;

**ATTENDU QUE** des analyses démontrent certaines vulnérabilités de l'usine de filtration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) face aux inondations, notamment en raison du niveau de la rivière de Mille Îles qui est grandement influencé par les problématiques de frasil et par les crues saisonnières;

**ATTENDU QU'**une solution comprenant plusieurs activités a été élaborée pour sécuriser la production d'eau potable par la RAIM pour les Villes de Mascouche et Terrebonne;

**ATTENDU** la note technique et l'estimation des coûts préparés par Louis-Philippe Buist ing., coordonnateur génie et Technologies à la RAIM;

**ATTENDU QUE** le soutien provenant du CPS est accordé aux autorités responsables de la sécurité civile, notamment les municipalités et les régies intermunicipales;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de conclure une entente entre le MSP, la RAIM, la Ville de Mascouche et la Ville de Terrebonne afin de préciser, d'une part, la participation financière des Villes et d'autre part, les modalités d'octroi et de versement de l'aide financière pour les travaux à effectuer;

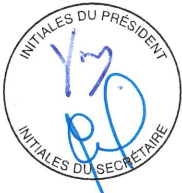
IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard

APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM entérine l'entente de financement concernant la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liés aux inondations relativement à l'usine de production d'eau potable des Villes de Mascouche et de Terrebonne entre la ministre de la Sécurité publique, la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, la Ville de Mascouche et la Ville de Terrebonne.

**D'AUTORISER** le président ou en son absence un des vice-présidents, ainsi que la secrétaire-trésorière ou en son absence l'assistante secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, ladite entente incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

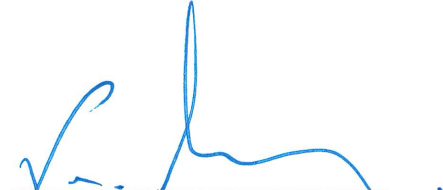
**RÉSOLUTION NO : A25-03-2021**  
**(Levée de l'assemblée)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield  
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

**QUE** l'assemblée soit et est levée.

**ADOPTÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière